Courier & Delivery Services: On-the-Road + Load-Handling Hazards Stats and Facts

FAITS

1. **Risque de Collision Arrière :** Les arrêts fréquents, les délais de livraison serrés et la congestion urbaine augmentent le risque d'être percuté par l'arrière.
2. **Risque lié à la Distraction au Volant :** L'utilisation du GPS, les communications avec la centrale et le scan des colis réduisent l'attention visuelle et cognitive sur la route.
3. **Fatigue et Longues Journées de Travail :** Les itinéraires prolongés et la demande en période de pointe réduisent la vigilance, augmentant les délais de réaction et le risque d'accident.
4. **Risques Liés Aux Hayons Élévateurs et aux Rampes :** les rampes glissantes et les hayons élévateurs en mouvement créent des risques de chute et d'écrasement pendant le chargement et le déchargement.
5. **Blessures Dues à un Effort Excessif :** le fait de soulever à plusieurs reprises des colis du sol à hauteur d'épaule sollicite le dos, les épaules et les poignets.
6. **Surfaces de Livraison Inégales :** les marches, les bordures, les allées en gravier et les trottoirs verglacés augmentent les risques de glissade et de trébuchement pendant la livraison du dernier kilomètre.

STATISTIQUES

- Les accidents de transport sont la principale cause de décès au travail aux États-Unis, représentant près de 40 % des décès de travailleurs, selon le Bureau of Labor Statistics (2022).

- Les États-Unis ont enregistré plus de 1 300 décès liés au travail sur les routes en 2022, dont beaucoup impliquaient des chauffeurs-livreurs et des chauffeurs professionnels (BLS).
- La National Highway Traffic Safety Administration rapporte que la distraction au volant a contribué à 3 308 décès sur les routes américaines en 2022.
- Au Canada, les transports et l’entreposage restent parmi les secteurs les plus touchés par les accidents mortels traumatiques sur le lieu de travail, selon le Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail.
- Au Canada, les secteurs du transport et de l’entreposage (y compris la livraison) ont enregistré un nombre élevé de demandes d’indemnisation pour perte de temps, les glissades, trébuchements et chutes représentant 20 à 25 % des blessures, et les troubles musculo-squelettiques et les efforts excessifs étant particulièrement fréquents (2020-2024).